

LE Novihéria

LES VOEUX DU MAIRE

Chères Saint-Varentaises, chers Saint-Varentais,

À la petite échelle de notre belle commune, l'année 2025 est porteuse d'espoirs : la reprise de l'hôtel-restaurant, le chantier de réhabilitation de l'espace Léonard De Vinci, le lancement prochain de la délégation de service public du crématorium, la passerelle sur le Thouaret permettant le prolongement des balades en toutes saisons, le nouvel éclairage public dans le centre-bourg..., tout cela sans toucher à l'annuité de la dette, grâce aux subventions sollicitées.

C'est avec cet optimisme acharné, me référant à cette maxime de Gandhi : « La différence entre le possible et l'impossible se trouve dans la détermination », que je vous souhaite une belle et heureuse année 2026 entourée de vos proches.

*Nouvelle Année
Nouvelle Vie*

Pierre RAMBAULT

BOX À VÉLOS

Le parking de la Place du 14 juillet est désormais équipé de 6 consignes vous permettant de laisser votre vélo en toute sécurité la nuit ou la journée pour vous permettre de rejoindre l'aire de covoiturage à vélo plus facilement. Il suffit de vous munir d'un cadenas supplémentaire et d'un antivol en U de préférence afin d'accrocher votre vélo à l'intérieur. Ce service est disponible 24h/24h et 7j/7j gratuitement, sous réserve de disponibilité.

Plus d'infos sur le site <https://www.thouars-communaute.fr>



LE CHANTIER DU GRENIER DE LEONARD

Des travaux de réhabilitation sont actuellement en cours sur ce bâtiment emblématique de notre commune. L'objectif est clair : lui redonner tout son éclat et lui offrir une seconde jeunesse, tout en améliorant le cadre de vie des habitants du quartier.

Au-delà de la simple rénovation, cette opération symbolise la volonté de Saint-Varent d'investir dans son patrimoine et de renforcer l'attractivité de son centre-bourg. Chaque pierre rénovée, chaque détail repensé participe à un projet collectif : celui d'un village qui évolue, tout en restant fidèle à ce qu'il est.



Le montant total des travaux est estimé à environ 1 000 000 €, dont 300 000 € seront pris en charge par la commune, soit 30 % du coût global. Ce financement traduit l'engagement fort de la municipalité en faveur d'un aménagement harmonieux et durable.

À l'intérieur, la déconstruction et le désamiantage sont terminés. Côté extérieur, le chantier avance bien. L'enduit du bâtiment a été gratté pour dévoiler de magnifiques pierres, la toiture a été refaite et un escalier a fait son apparition.



CE MOIS-CI AU CENTRE SOCIO-CULTUREL

- Jeudi 15/01, à la Microfolie de 10h à 11h30 : Chauffe Citron

Travaillons notre mémoire et nos méninges.

- Dimanche 18/01, salle du Pôle Séniors de 14h à 17h :

Un dimanche...par mois, un dimanche...pour soi : pour les retraités.

Participation 1€.

- Mardi 20/01, à la Microfolie à 19h : Arrêt sur image

À la découverte de l'oeuvre "La Raie" de Chardin. Animé par S.Marquet.

- Vendredi 30/01, salle Léonard de Vinci à 19h : Soirée tartiflette/jeux

Inscription obligatoire. 5€ par personne. Apportez dessert et/ou boisson.

CONCOURS DE

BELOTE

Le Rayon Batterie, fanfare de Saint-Varent, association créée en 1930 organise son concours de belote le samedi 24 janvier 2026 à l'espace Léonard de Vinci en doublette à partir de 14 h. Un lot pour tous.



DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE

En 2026, l'offre de prêt évolue. On peut emprunter plus et plus longtemps : chaque personne inscrite peut désormais emprunter 20 documents (dont 2 jeux de société et 5 DVD) pour 4 semaines. Les tarifs évoluent aussi en 2026, c'est 14€ pour les adultes et gratuit de 0 à 25 ans.

Envie de trouver une nouvelle recette de cuisine, de s'informer sur le monde, de lire une biographie, de frissonner avec un polar, de trouver un film pour votre week-end... ?

La médiathèque vous permet de découvrir de nombreux documents sur place ou à emprunter chez vous. Ce sont des albums, des romans, des romans policiers, des romans en gros caractères, des documentaires, des livres-jeux, des BD et mangas, des DVD, des contes, des jeux de société, une grande offre de revues et les journaux quotidiens. C'est complété par une offre de livres numériques accessibles sur le site du réseau ainsi qu'une offre de films en VOD via la bibliothèque départementale.

Si vous ne trouvez pas votre bonheur sur place, le

document que vous cherchez est peut-être disponible dans les autres bibliothèques du réseau et il peut être réservé en ligne sur votre compte lecteur (<https://www.reseaulecturethouarsais.fr>) ou par l'intermédiaire des bibliothécaires.

Plein de nouveautés vous attendent ! Nous serons ravis de vous accueillir pour découvrir ou redécouvrir la collection.

*L'équipe de la médiathèque,
Isabelle, Caroline et Emmanuelle*



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Nous vous rappelons que le recensement de la population 2026 de la commune de Saint-Varent se déroulera du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Pour plus de simplicité, vous pourrez le réaliser :

- En ligne sur le site :www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes fournis par votre agent recenseur.
- Sur papier pour ceux qui n'auraient pas d'ordinateur ou internet.

Merci par avance de votre collaboration et de l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs.



ATTRIBUTION DES CHÈQUES ÉNERGIE

La campagne annuelle d'attribution du chèque énergie s'est ouverte au mois de novembre 2025. Ce dispositif, essentiel pour soutenir les foyers modestes dans le paiement de leurs factures d'énergie, connaît cette année des évolutions importantes qu'il convient de porter à la connaissance de tous les ménages éligibles.

Le chèque énergie est une aide de l'État destinée aux ménages aux revenus les plus modestes (revenu fiscal de référence par unité de consommation inférieur à 11 000 euros), leur permettant de régler une partie de leurs dépenses énergétiques. En 2025, 3,8 millions de foyers en bénéficient automatiquement, avec un montant moyen de 150 euros, pourtant atteindre 277 euros selon la composition et les revenus du foyer.

L'aide est désormais attribuée sur la base du croisement du numéro de point de livraison d'électricité du logement avec les revenus fiscaux du foyer.

Si la majorité des bénéficiaires ont été identifiés automatiquement et informés dès début octobre par courrier ou SMS, certains foyers éligibles n'ont pu bénéficier de cette attribution automatique. Ces derniers sont invités à formuler une demande en ligne sur chequeenergie.gouv.fr ou par courrier, jusqu'au 28 février 2026.



ÉLECTIONS 2026

Si vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de SAINT-VARENT et que vous souhaitez participer au déroulement des prochaines opérations électorales de 2026 (être assesseur pour la tenue des bureaux de vote ou scrutateur pour le dépouillement des votes), vous pouvez dès à présent contacter la MAIRIE de SAINT-VARENT au 05.49.67.62.11.

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur le service en ligne «www.servicepublic.fr – Vérifier votre situation électorale».

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, vous pouvez le faire :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 en ligne sur « [service public.fr](http://servicepublic.fr) – Demande d'inscription sur les listes électorales »
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 (par formulaire papier à imprimer ou directement à la Mairie).

LE MATIN DES ÉTRENNES

Ah ! Quel beau matin que ce matin des étrennes !

Chacun, pendant la nuit, avait rêvé des siennes

Dans quelque songe étrange où l'on voyait joujoux,

Bonbons habillés d'or, étincelants bijoux,

*Tourbillonner, danser une danse sonore,
Puis fuir sous les rideaux, puis reparaître encore !*

*On s'éveillait matin, on se levait joyeux,
La lèvre affriandée, en se frottant les yeux...*

On allait, les cheveux emmêlés sur la tête,

Les yeux tout rayonnants, comme aux grands jours de fête,

Et les petits pieds nus effleurant le plancher,

Aux portes des parents, tout doucement toucher...

On entrait !... Puis alors, les souhaits... en chemise,

Les baisers répétés, et la gaîté permise !

Arthur Rimbaud





L'ASSOCIATION LES AMIS DU GRAND CHÊNE

Créée en 2010 au sein de la maison de retraite (EHPAD), l'association "Les Amis du Grand Chêne" s'est donnée pour mission d'améliorer le quotidien et le bien-être des résidents tout au long de leur séjour. Elle est composée de membres des familles, quelques membres du personnel et en majorité de sympathisants extérieurs. Nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés. Nos recettes proviennent essentiellement de dons de particuliers, du monde associatif, de collectivités, mais surtout des résultats de nos fêtes (fêtes d'été et soirées chorales). Ces fonds sont utilisés de façon ciblée

selon les besoins. Cela va d'actions de sensibilisation, de stimulation (musicothérapie, chiens visiteurs, espace snoezelen, ateliers chants, théâtre, etc), à l'achat de biens d'équipements et de confort tels que fauteuils électriques, matériel de sonorisation, jeux en bois pour personnes à mobilité réduite...

Le côté social est aussi pris en compte avec le financement de vacances pour quelques uns, ou autres sorties culturelles.

Un abonnement au journal est aussi en charge de l'association ainsi que diverses autres petites actions ponctuelles.

L'association peut aussi participer aux travaux manuels, aux après-midi « guinguette »,

CONTACT

Vous souhaitez publier une information? Écrivez-nous ! Toutes les propositions sont étudiées par le comité de rédaction du Novihéria.

Mairie
3, place de l'Hôtel de Ville
05 49 67 62 11
villesaintvarent@orange.fr



aux promenades les lundis après-midi par beau temps, et aux sorties extérieures.

Depuis 2010 nous avons réinjecté 35 000 € pour le bien-être des résidents.

*Michel CHATAIGNIER, Président
Jocelyne SORIN, Trésorière
Catherine DINAIS, Secrétaire*

Cette année, la participation financière des exposants au marché de Noël a fait l'objet d'un don en faveur de l'association.

POURQUOI NOTRE BULLETIN MUNICIPAL S'APPELLE-T-IL "LE NOVIHÉRIA" ?

Ce nom est un clin d'œil au passé lointain de notre commune. En effet, d'après Henri Gallais, Curé Doyen, auteur de « Saint-Varent, histoire d'un Grand Domaine devenu Commune Rurale » (édition de 1935) Novihéria est le nom du premier propriétaire gallo-romain fondateur d'une villa (domaine) recouvrant le territoire actuel de notre commune.

A la fin du XIème siècle, ce territoire, devenu paroisse, s'appela Saint-Véran en souvenir de Saint-Véranus dont le tombeau se situerait à l'emplacement actuel de l'église. Après la Révolution, la paroisse devenue commune, prit le nom définitif de Saint-Varent.

À l'occasion de cette nouvelle année qui commence, la commission Novihéria a décidé de donner au journal local une seconde jeunesse. Partagez-nous vos avis sur le site internet www.saintvarent.fr.



Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2026 !

